



# " B U L L E T I N "

NUMÉRO : 2022-02

DATE : 2022-04-22

AU DOSSIER : 2022-06-01

Le présent bulletin a pour but de vous informer que nous tiendrons la Première Assemblée générale régulière **le samedi 28 mai 2022, à 16 h**. Celle-ci aura lieu à l'Hôtel Manoir Saint-Sauveur, situé au 246 chemin du Lac-Millette, à Saint-Sauveur, à la salle Everest AB.

Nous comptons sur votre présence lors de cette Assemblée pour ratifier, modifier ou révoquer les décisions qui auront été prises lors du 53<sup>e</sup> Congrès annuel des délégués.

\*\*\*\*\*

Voici, dans les lignes qui suivent, l'ordre du jour de cette Première Assemblée générale régulière.

- 1- Ouverture de l'assemblée à 16 h, le samedi 28 mai 2022.
- 2- Appel des membres du Conseil de direction.
- 3- Avis de motion pour les amendements aux règlements d'assurance-maladie.
- 4- Avis de motion pour les amendements aux règlements de la Caisse de sécurité et de bien-être.
- 5- Avis de motion requis par l'article 13.04 A) ii) des Statuts et Règlements de l'APPQ.
- 5- Avis de motion pour les règlements du Fonds humanitaire.
- 6- Clôture ou ajournement.

\*\*\*\*\*

**Nous vous demandons d'aviser tous vos membres de la teneur de cette Assemblée générale régulière, car nous comptons sur leur présence lors de cette assemblée.**

**PREMIÈRE  
ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
RÉGULIÈRE 2022**